



ABONNEMENT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS

SAISON 2021/2022

Pour toute inscription : Présentez-vous à l'accueil Parking Maison de Tignes le Lac avec le dossier ci-dessous dûment complété et les justificatifs demandés. Vous indiquerez à l'hôtesse le parking souhaité. Son attribution dépendra des places disponibles.

<u>TARIFS</u>	<u>PIÈCES À JOINDRE</u>
Parking extérieur 185 € Boucle Est / Lanches* / Tichot / Grande Motte*	<ul style="list-style-type: none">✓ Extrait de K-Bis de la société✓ Justificatif de domiciliation de la société sur Tignes✓ Carte grise du véhicule✓ Paiement✓ Caution (uniquement pour Boucle Est, Lanches, Tichot, Borsat et places avec arceau)
Parking couvert 600 € Lac 1 ou 2 / Golf / Borsat / Lavachet*	
Parking couvert avec place réservée 770 € Lac 2 ou 3 / Golf / Lavachet*	
* : attribution soumise à conditions particulières	
	La carte grise et le justificatif doivent être au même nom

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE PARKING

Parking :

N° de facture :

N° de télécommande / bip :

Règlement :

IDENTIFICATION CLIENT

Nom de l'entreprise

Adresse

N° Téléphone de l'utilisateur

Email de l'utilisateur

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Plaque immatriculation

Marque / Modèle

Couleur

Vous êtes responsable de la hauteur de votre véhicule et de son déneigement.

Les macarons sont obligatoires et doivent être collés sur les véhicules.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

PAIEMENT IMMEDIAT DU MONTANT TOTAL (chèque, CB ou espèces)

PAIEMENT DIFFERE (seul le paiement par chèque est accepté)

En 2 fois :

Parking Extérieur à 185 €

Je joins 2 chèques de 92.5 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22

Parking Couvert à 600 €

Je joins 2 chèques de 300 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22

Parking Couvert à 770 €

Je joins 2 chèques de 385 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22

En 3 fois :

Parking Couvert à 600 €

Je joins 3 chèques de 200 € qui seront encaissés le 15/01/22, le 15/02/22 et le 15/03/22

Parking Couvert à 770 €

Je joins 2 chèques de 260 € qui seront encaissés le 15/01/22 et le 15/02/22 et 1 chèque de 250 € encaissé le 15/03/22

Tout chèque doit être émis à l'ordre de Tignes Développement Parking

J'accepte les conditions générales et les conditions de règlement (Les conditions générales de l'abonnement sont à disposition à notre accueil et remises avec votre facture)

Date

Signature :

CAUTION

Montant des Cautions Clé 50€ - Télécommande ou Badge 100€

Espèce

Chèque (CB non acceptée)

➤ La délivrance d'une télécommande ou d'une clé est conditionnée par le versement d'une caution
Merci d'établir un chèque, séparé du règlement de votre abonnement

- La caution vous sera restituée à la fin de la saison lorsque vous aurez rendu votre télécommande, badge ou votre clé.
- Pour toute télécommande ou clé non restituée avant le 31 mai 2022 dernier délai, la caution sera encaissée définitivement (aucune relance ne sera faite et aucun remboursement ne sera effectué).
- La caution sera automatiquement encaissée en cas de perte ou de détérioration de la télécommande ou de la clé.

RESTITUTION (Télécommande ou clé) et REMISE DE LA CAUTION

Date

Signature

**Tignes Développement
Parkings**
BP 51 73321 TIGNES Cedex
Tel : 04 79 40 06 70

